

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,  
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Secrétariat général

La Défense, le 15/02/2011

Sous-direction des personnels administratifs, techniques,  
d'exploitation et des transports terrestres

**Note**

Bureau des personnels d'exploitation et des transports terrestres

à

Affaire suivie par : **Sylvie FERNANDES**  
[Sylvie.fernandes@developpement-durable.gouv.fr](mailto:Sylvie.fernandes@developpement-durable.gouv.fr)  
Tél. 01 40 81 61 91 – Fax : 01 40 81 61 78

Mesdames et Messieurs les préfets de région et de  
département

P.J. : circulaire promotions PETPE 2011  
3 fiches annexes

Vous voudrez bien trouver ci-joint la circulaire de promotions 2011 des personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat (PETPE) des branches « routes et bases aériennes » (RBA) et « voies navigables, ports maritimes » (VNPM).

Outre les conditions statutaires 2011 à remplir pour les promotions aux grades de chef d'équipe d'exploitation des travaux publics de l'Etat (CEE) et chef d'équipe d'exploitation principal des travaux publics de l'Etat (CEEP), cette circulaire introduit en fiche annexée un panel de recommandations (cf. annexe 3) concernant les critères de gestion à prendre en compte pour les avancements dans ces grades.

Ces critères ont été définis dans un souci d'harmonisation du corps des PETPE par un groupe de travail associant des représentants de l'administration centrale (bureau gestionnaire des personnels d'exploitation), des représentants de services déconcentrés (SN et DIR) et des représentants des organisations syndicales des personnels VNPM et RBA (FO, CGT et CFDT). Ce groupe s'est réuni à deux reprises les 13 décembre 2010 et 27 janvier 2011.

Pour mener à bien cette réflexion, chaque participant a été destinataire de documents portant sur :

- les rappels des principes généraux de promotion dans la fonction publique et les engagements du MEDDTL (cf. annexe 1),
- une liste de critères de gestion susceptibles d'être proposés, à classer par ordre de priorité (cf. annexe 2).
- les effectifs PETPE 2008 et 2009
- le bilan des promotions 2010 PETPE VNPM.

1/2

La présente circulaire et ses recommandations pour les propositions de promotions (cf. annexe 3) sont l'aboutissement de ce groupe de travail.

Le sous-directeur des personnels administratifs  
et techniques d'exploitation et des transports terrestres

**Signé**

Eric SAFFROY

2/2



Présent  
pour  
l'avenir

[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)